

GUIDE DE POSE

Isolation par l'extérieur

L'isolation par l'extérieur ou encore ITE est de plus en plus mise en oeuvre pour la rénovation énergétique des logements anciens. En effet, elle présente le gros avantage de ne pas pénaliser les occupants du bâtiment pendant les travaux et elle n'empiète pas du tout sur la surface intérieure (pas de perte de surface habitable). Très pratiqué dans les pays du Nord, ce type d'isolation permet également de «relooker» l'enveloppe du bâtiment, grâce aux différents supports de finition existants sur le marché (bardages bois / composites ou enduits).



Rénovation par l'extérieur du siège social Cavac avec l'isolant Biofib' duo en panneaux de 400 mm de largeur.

1 Opération préalable

- Dans le cadre d'une construction neuve, appliquer ce mode constructif sur des murs en parpaing ou tout autres supports comme la brique, l'OSB, béton cellulaire, Dans le cadre de la rénovation, mettre en oeuvre l'ITE sur le mur existant après l'avoir nettoyé et vérifié sa santé ainsi que sa capacité à supporter les charges amenées par le complexe d'isolation.

2 Mise en place de la structure porteuse

- Réaliser le calepinage des équerres de fixation des chevrons. Elles doivent présenter un entraxe de 60cm maximum dans le plan horizontal, et 1,3m maximum dans le plan vertical. Elles seront disposées en quinconce de part et d'autre des chevrons pour assurer la stabilité du système.
- Percer le support et fixer les équerres à l'aide de chevilles selon les recommandations des fabricants.
- Mettre en place les chevrons, puis les fixer aux équerres avec des vis adaptées.

3 Application de l'isolant Biofib'

- Placer les panneaux semi-rigides Biofib' (Longueur 1,25 m x Largeur* 0,60 m) entre les chevrons. L'effet ressort des panneaux isolants Biofib' permet d'assurer la bonne tenue mécanique pendant le montage.
- Les panneaux doivent être posés de manière parfaitement jointive afin d'éviter tous ponts thermiques.

4 Pare pluie / vent

- Dans le cas de bardages bois, notamment ceux en bois ajourés et pour les façades ventilées, il est impératif d'appliquer un écran pare-pluie/vent souple ou rigide.
- Dans le cas d'un pare-pluie souple : placer le pare pluie (sd inférieur ou égal à 0,18 m) horizontalement du bas vers le haut avec un recouvrement de 10 cm entre les lés.
- Ces lés seront agrafés aux chevrons et collés (avec la colle recommandée par le fournisseur du pare pluie / vent) dans leur zone de recouvrement afin d'assurer une étanchéité parfaite.
- Dans le cas d'un pare-pluie rigide, le produit devra obligatoirement être doté de profils rainurés et languettes sur ses 4 chants. La rainure basse de la première rangée est découpée en biais pour assurer l'évacuation des eaux. Les panneaux sont fixés sur deux montants au moins et posés à joints croisés (écart ≥ 25 cm entre les joints de deux rangées consécutives)

5 Ventilation et lame d'air

- Pour assurer une bonne ventilation de la paroi, il est nécessaire d'avoir une lame d'air de 25 mm entre le bardage et le pare pluie. Il est donc nécessaire d'apporter une ossature supplémentaire sur le chevronnage.
- Fixer à l'aide de vis le contre littonage de section 25 x 25 mm au centre des chevrons (il est recommandé de faire un pré trou avant le vissage)

6 Finition

- Fixer le bardage sur le contre littonage selon les recommandations du fabricant. Il existe un grand nombre de finition possible en fonction du design souhaité.

